

SYNDICAT NATIONAL CFTC DGFIP

Section de Paris

MIEUX VIVRE NOTRE AVENIR



Le CTL du 8 décembre 2016

Ce CTL fait suite au boycott de la part des syndicats du CTL du 29 novembre dernier et comporte le même ordre du jour, il est présidé par Madame GUILLOUET.

Si les procès verbaux des 9 février, 18 mars et 12 avril 2016 ont été adoptés à l'unanimité, en revanche le point central du CTL concernant la création de 4 PCR, 5 BCRP et 2 BCFI a été plus mouvementé.

Les OS avaient nommés en qualité d'experts de nombreux collègues touchés par la 3e et dernière vague parisienne de la réforme des structures visée par la circulaire de l'administration centrale du 11 décembre 2014, relatif à l'organisation du contrôle patrimonial. Mobilisées, elles ont remis en séance du CTL les nombreuses pétitions des agents.

Par rapport au 29 novembre, la direction parisienne a fait le choix de reporter d'une année la réforme des structures de second niveau c'est-à-dire les BCRP et les BCFI.

Motivée par des arguments issus des agents et des chefs de brigades, la direction a donc pris préalablement à la tenue du CTL du 8 décembre, la décision d'en reporter la création d'une année et de mettre en place un groupe de travail animé par Monsieur Lemoine pour trouver des solutions.

Un débat riche des témoignages de chacun concernant son travail au quotidien s'en est suivi notamment sur :

- la prévisible détérioration des conditions d'exercice du travail,
- le bien fondé du choix des arrondissements rapprochés,
- les besoins des usagers et du service public,
- les difficultés telles que l'allongement sensible des délais de transport

Ce n'est pas tant l'organisation des nouvelles structures PCR (il en existe 8 maintenant sur la DRFIP) qui pose problème, que ses conséquences sur la vie professionnelle et privée des collègues.

En effet cette 3e vague déjà reportée d'une année par rapport à la circulaire entraîne de nombreux déménagements, parfois sur des sites éloignés de ceux où sont actuellement les collègues.

SECRETARE DEPARTEMENTAL : Dominique CHEMLA
DRFIP PARIS SITE REAUMUR TEL 01 55 80 66 46 FAX 01 55 80 66 79
E-mail : cftcparis@gmail.com Site Internet : <http://www.cftc-dgfip.fr/auplan-local>

CFTC : LE SYNDICAT CONSTRUCTIF

SYNDICAT NATIONAL CFTC DGFIP

Section de Paris

MIEUX VIVRE NOTRE AVENIR



Si la Direction a poliment écouté les témoignages des agents, et nous l'espérons entendu leurs craintes et leurs conséquences sur les conditions de travail, force est de constater que le dialogue était totalement bloqué, pas de reprise des propositions des agents ni des syndicats, comme le maintien sur place des agents, la non-rupture de la chaîne de travail, l'accès aux archives, le service aux usagers.

Enfin, alors que la DG préconise un effectif de 10 à 15 agents pour les PCRPs, les structures nouvelles y dérogent avec un effectif de 16 à 18 et ceux sans prévoir d'adjoint au responsable de service.

Passée 13 h les OS ont exigées la présence et une décision de Monsieur PARINI concernant leurs propositions soulignant par ailleurs que l'avis du CHSCT n'avait pas été recueilli.

Monsieur PARINI, n'ayant pu se libérer, a fait savoir que le sujet serait reporté au prochain CTL sans précision concernant la date de sa tenue.

Madame GUILLOUET s'est voulu rassurante concernant le droit de participation des agents au mouvement de mutation.

Moins rassurant le projet de la DG de contraindre les agents concernés par une réforme de structure de rester sur le poste (sic).

Si nous n'avons pas pris la parole lors de ce CTL c'est d'abord pour permettre l'expression de nos collègues dont les témoignages, les inquiétudes soulignent que la réforme proposée tourne le dos à nos valeurs.

En effet, il n'est pas acceptable de débattre de cette réforme sans un véritable échange en amont avec les agents et les OS.

Il n'est pas admissible de ne pas répondre aux propositions des agents et des OS au nom d'une « synergie théorique » qui menace, avec le départ et le découragement possible des agents, un savoir faire précieux sur un enjeu comme le contrôle patrimonial lequel représente à Paris plus d'un tiers de l'enjeu national.